

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 02 OCTOBRE 2017 à 18H30

COMPTE-RENDU

Présents : Pierre MONTAGNE, Christelle PAPIN, Christian ROUCHON, Noël GREVE, Adjoints ; Maxime BLACHON, Jacky GRIBET, Conception JUNIQUE, Delphine JUNIQUE, Frédéric GIFFON, Jean-Claude MANGANO, Maryse MONTALON, Bernard ROYET, Yvan ROZIER.

Absents excusés : Ludwig MONTAGNE donne pouvoir à Noël GREVE, Robert DEYGAS donne pouvoir à Pierre MONTAGNE, Christelle LOUIS-PEPIN, Hélène LARMANDE, Marlène LE DU, Cécile BRUYERE.

Président de Séance : Pierre MONTAGNE, Maire

Suite aux inondations de 2008 et 2013, la Communauté de Communes a engagé une politique volontariste de lutte contre les inondations afin d'en réduire les conséquences sur les habitations du territoire.

En partenariat avec les services de l'Etat, Un PAPI (programme d'actions de prévention des inondations) a été élaboré pour être mis en œuvre sur la période 2017-2022.

Il s'agit d'une stratégie en 3 axes :

- Le renforcement de l'alerte
- La réduction de la vulnérabilité (aides financières aux particuliers...)
- Des travaux de protection

Afin de présenter le projet d'aménagement de la confluence Emeil-Galaure qui concerne la Commune de Saint Barthélemy de Vals, sont présents en début de séance municipale :

- M. Alain DELALEUF, vice-président de la Communauté de Communes Porte de Drômardèche, en charge des rivières, des cours d'eau et de l'assainissement.
- M. Patrice BOUCHET, chargé de mission et Mme Pascale KINDIGER, technicienne, du pôle environnement, service rivières de la Communauté de Communes Porte de Drômardèche.
- M. Thierry COLLOMB du bureau d'études ARTELIA
-

Ils exposeront les différentes solutions qui ont été testées ainsi que les aménagements qui pourraient être retenus, les problématiques techniques, la stratégie foncière ainsi que le planning prévisionnel de réalisation des travaux.

A noter, qu'une réunion publique d'information est programmée le jeudi 05 octobre 2017 pour expliquer ce projet à la population et répondre à ses interrogations.

AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

OURAGAN IRMA – AIDE AUX VICTIMES ET AUX COMMUNES SINISTREES

A la suite du passage de l'ouragan IRMA, qui a frappé si douloureusement la population avec de nombreux décès et entraîné des dégâts considérables, François BAROIN, les membres du bureau de l'AMF et l'ensemble des maires de métropole et d'Outre-mer, tiennent à témoigner leur solidarité aux habitants et apporter leur plein soutien à l'ensemble des élus des collectivités territoriales de Saint Barthélemy et Saint Martin.

La commune de Saint Barthélemy de Vals entend naturellement contribuer à la mobilisation de solidarité envers les îles de la Caraïbe et ses populations. Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal, l'attribution d'une subvention d'aide d'urgence de 250 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser un don de 250 € sur le compte de l'AMD dédié aux communes sinistrées.

AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION

Lors de cette séance, d'autres informations ont été données :

- La reprise à temps plein de Mme Elodie PERRIOLAT au 01 octobre 2017.
- Dans le cadre de la défense de la commune suite au recours contre le PLU, l'avocat M. Yannick GUIN nous a fait parvenir le mémoire en réponse.
- L'opération brioches de l'ADAPEI se déroule du 02 au 08 octobre. Le porte à porte par les bénévoles est prévu sur la commune les soirs de 17h30 à 19h ainsi que le samedi matin.
- Monsieur le Maire souligne la réussite de la journée « vaincre la mucoviscidose ».
- Du 09 au 23 octobre, le service technique recevra un jeune adulte dans le cadre d'un travail d'intérêt général pour réaliser divers travaux d'entretien.
- 8 adultes et 2 enfants ont participé à la dernière soirée jeux.
- La prochaine réunion de la commission voirie aura lieu le mardi 17 octobre 2017 à 18h30.
- La prochaine réunion de la commission communication aura lieu le jeudi 05 octobre 2017 de 9h à 12h.
- L'inauguration de la résidence « Les Muriers » aura lieu le vendredi 27 octobre à 11h.
- Le repas des seniors offert par le CCAS sera préparé par le traiteur « Les 4 saisons » et animé par M. Claude FOROT.
- La cérémonie des vœux à la population est fixée au samedi 20 janvier 2018 à 10h30.
- Les travaux de la rue des Ecoles sont programmés pendant les vacances d'octobre.
- Le broyage des bordures des routes et chemins communaux est terminé.
- La pose du grillage derrière l'îlot de propreté « Les Peupliers » est en cours.
- La publication du prochain St Barth infos est prévue pour le début d'année 2018.

La liste des fêtes et manifestations des mois d'octobre et novembre 2017 est distribuée en séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

Les Conseillers Municipaux,

Le Maire,
Pierre MONTAGNE